



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé
et de la Sécurité sociale

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 6 mai 2026

Objet : Question parlementaire n° 4001 du 29 avril 2026 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Offre de produits régionaux au Stade de Luxembourg ».

Madame la Ministre,

En date du 29 avril 2026, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, de la Ministre des Sports et de la Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Sven Clement.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale

(s.) Martine Deprez